VENTES A L'ENCAN.

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 4525 rue Dauphine, contenant 7 chambres, vestibule, galerie, sur de grands terrains traversant l'ilet.

Anna Kremer, et als., vs. Mme. Elizabeth Marshall, et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 108,048.

PAR LOUIS HUFFT, bureau d'encanteur, 808 rue Perdido, la Nouvelle-Orléans, Lne., le JEUDI, 6 août 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans, en vertu et obéissance à un jugement rendu le 22 juin 1914 et signé en cour ouverte le 29 juin 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre au plus haut preneur, à l'encan public, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque manière, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Burgundy, Matilda (ou Japonica) et Kentucky, mesurant vingt-quatre pieds, dix pouces et quatre lignes de face à la rue Dauphine, sur une première profondeur de trente-sept pieds, sept pouces et trois lignes et demi, de là s'élargissant de vingt-neuf pieds, trois pouces et quatre lignes à angle droit sur la ligne arrière de la propriété de Mme Alignot, de là revenant entre deux lignes parallèles d'une largeur de cinquante quatre pieds, trois pouces, à la rue Burgundy, sur cinquante quatre pieds, trois pouces de face à la rue Bourgogne, borné sur le côté plus près de la ville par la propriété du magasins de tabacs, et sur le côté vers la rue Matilda (ou Japonica) par la propriété de Auguste Parr. Laquelle dite parcelle de terre est sujette aux servitudes ou droits de voie de la dite rue Dauphine, à faveur d'Henry Parr, ses héritiers ou ayant-droit, le tout d'accord avec les termes et limitations entièrement décrits dans l'acte de partition exécuté devant Abel Dreyfous, feu notaire, en date du 9 février 1869, et enregistré au Bureau des Enregistremnts, livre 96, folio 3.

CONDITIONS — Comptant; l'acte de vente devant être passé devant Francis D. Charbonnet, notaire public, aux dépens de l'acquéreur, avec un dépôt de dix pour cent ou moment de l'adjudication.

LOUIS HUFFT,
Encanteur, 808 Perdido.
LOUIS H. BURNS,
GABRIEL FERNANDEZ, SR.,
Avocats pour les demandeurs.
L. V. GUILLOTTE,
ED. P. FOLEY,
Avocats pour les défendeurs.
juil—5,12,19,26 août—2,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Rosalie Harring, épouse d'Emile Illg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,925 — Division E — Cottage double, Nos. 818 et 820 rue Joséphine, entre les rues Annonciation et Laurel — Par Louis Hufft, encanteur; bureaux, 808 rue Perdido, le JEUDI, 27 août 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu et obéissance à un ordre rendu le 20 juillet 1914 par l'Hon. George H. Théard, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot No. 6 A dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Jackson, Laurel et Annonciation, sur un plan dressé par John F. Braun et L. Weigel, voyers et architectes, en date du 18 septembre 1879, annexé à un acte passé devant Charles G. Andry, ancien notaire, le 28 octobre 1879. D'après lequel croquis, le dit lot mesure 28 pieds, 9 pouces de face à la rue Joséphine, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Lequel lot de terre est une partie, sur le côté qui regarde la rue Annonciation, d'un certain lot qui était désigné comme lot No. 5 sur le plan original du faubourg Lafayette, dans l'ilet No. 14. La bâtisse sur le dit lot porte les numéraux municipaux 818-820 rue Joséphine.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant payer en plus de son enchère les impôts pour l'année 1914, tous les certificats nécessaires pour lui donner le titre de sa propriété, et payer en plus l'acte de vente qui devra être passé devant John F. A. Hebel, notaire public, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication chez

LOUIS HUFFT.
Encanteur, No. 808 rue Perdido.
A. J. PETERS et HUGH M. WILKINSON,
Avocats. juil—26 août—2,9,16,25,27

Par C. A. TESSIER & SON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double 624, rue Homer, entre les rues Cerret et Vallette.

Succession de Minerva Moore, épouse de Chas. Burnett.

No. 108,874. — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par C. A. TESSIER & SON, C. A. Tessier, Encanteur. Bureaux 134, rue Carondelet.

JEUDI, 18 août 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne, sera vendu à l'encan public, en vertu d'un ordre de l'Honorable E. K. Skinner, juge à la dite cour, daté du 16 juillet 1914, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage double qui contient trois chambres de chaque côté, désigné par le numéro municipal 624, rue Homer, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No. 148, borné par l'avenue Slidell et les rues Homer, Verret et Vallette. Le dit lot est désigné par le numéro douze, et mesure trente pieds de face à la rue Homer sur 100 pieds de profondeur.

Conditions: Comptant; l'acquéreur devant payer les impôts de ville et d'état pour 1914 et coûts de tous certificats et de l'acte de vente devant Henry G. McCall, notaire. Dix pour cent au moment de l'adjudication.

MARTIN S. MAHONEY, Avocat.
juillet 18 19 26—août 2 9 16 18

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de George Wilson — No. 108,727 — Cour Civile de District — Division D.

Lot du Septième District, Lowerline, entre les rues Edinburg et Olive 30' 2" 3'''x120'

Par STROUDBACK & LATTER — Chas. B. Stroudback vendra à l'encan public, le JEUDI, 20 août 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne — En vertu d'un ordre signé le 17 juillet 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Edinburg, St. Peter (maintenant Broadway), Quinzième (maintenant Olive) et Lowerline, désigné comme lot No. 3 dans l'ilet No. 6 de Marleyville, sur un croquis par Edgar Pilie, voyer, en date du 11 mai 1896, annexé à un acte devant C. P. Upton, notaire, passé 6 octobre 1896, d'après lequel le dit lot mesure trente pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Lowerline, sur une profondeur de cent vingt pieds.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devra payer les impôts pour l'année de 1914, et l'acte de vente devant John Wagner, Esq., notaire public; dix pour cent de dépôt demandé au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER.
Encanteurs.
ERASTE VIDRINE, Avocat.
juil—19,26 août—2,9,16,20

VENTES A L'ENCAN

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Frank Taylor.

Cour Civile de District, Division A. No. 108,150.

COTTAGE SIMPLE, 2616 RUE CALHOUN, ET CINQ LOTS, COIN STORY.

Par LOUIS HUFFT, encanteur, bureau 808 rue Perdido, le JEUDI, 13 août 1914, à 12 a. m., à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu et poursuite d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, signé par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, qui se trouve absent sur sa permission du 10 juillet 1914, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, au plus haut preneur, la propriété suivante, décrite, à savoir:

1er. Quatre certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 121, borné par les rues Calhoun, Story et Delord, et la ligne Foucher, désignés par les numéros 1, 2, 3 et 4 sur un croquis de voyer fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, daté du 2 janvier 1908, et annexé à un acte passé devant Allen R. Beary, notaire public, le 21 octobre 1910, d'après lequel croquis les dits lots se touchent et mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Calhoun, la même largeur à l'arrière, sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot 1 formant coin sur les rues Calhoun et Story.

2. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 121, borné par les rues Story, Calhoun et Delord, et la ligne Foucher, désigné par le numéro 12 sur un croquis de voyer fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil, en date du 2 janvier 1908, annexé à un acte passé devant Allen . Beary, notaire Public, le 21 octobre 1910, d'après lequel croquis le dit lot commence à une distance de cent vingt (120) pieds du coin des rues Calhoun et Story, et mesure trente cinq (35) pieds, neuf (9) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Story, sur une profondeur de cent vingt-quatre (124) pieds et six (6) pouces entre lignes égales et parallèles.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication laisser un dépôt de dix pour cent entre les mains de l'encanteur, et se rendre responsable et payer, en plus du montant de son enchère, tous les impôts de ville et d'Etat sur la propriété à lui adjugée, qui soient payables en 1914, aussi le coût de tous certificats nécessaires au transfert légal du titre, de même que les coûts du ou des actes de vente, qui devront être passés devant William Renaudin, notaire public.

LOUIS HUFFT.
Encanteur, 808 rue Perdido.
A. J. PETERS, Avocat.
juil—12,19,26 août—2,9,13

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle Kate McDermott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,853 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par William P. Burke et Hugh McCloskey, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DART, KERNAN & DART,
McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats.
août—1,5,10

Succession de Mme Marie Celeste Rathbone.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,181 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par H. Gibbes Morgan, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DENEGRE, LEOVY & CHAFFE,
Avocats. août—1,5,10

Succession de Frederick Glauner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,763 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Julia Schmaltz, veuve de Frederick Glauner, testamentaire exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
G. G. KRONENBERGER, Avocat.
juil—29 août—2,7

Succession de John R. Watts.

No. 107,289 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Etate de Louisiane — Division C.

ATTENDU, E. F. Cotton, résident de l'Etat du Tennessee, en sa capacité de gardien ou tuteur dûment qualifié de la personne et des biens du mineur John M. Cotton; et George Sims, résident de l'Etat de l'Arkansas, en sa capacité de gardien ou tuteur dûment qualifié de la personne et des bien du mineur George Quimby, se sont adressés à ce tribunal demandant l'autorisation de prendre possession et faire sortir de l'Etat de la Louisiane les biens qui appartiennent aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui de droit de faire cause avant les trente jours de la date de la première publication de cette avis, disant porquoi la demande des dits gardiens ou tuteurs ne serait pas approuvée.

Par ordre de la Cour.
W. T. BARRY,
Clerc Député.
La Nouvelle-Orléans, Lne., 16 juillet, 1914. juil—22,29 août—5,12,20

AVIS AUX CREANCIERS

Bemis Bro. Bag Co. vs. Standard Guano & Chemical Manufacturing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,083 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 4ème état trimestriel présenté par William W. Bouden, receveur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats. juil—31 août—4,9

Stone Bros. & Co. vs. New Orleans Trunk Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,690 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Whitney-Central Trust & Savings Bank, receveurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
SOLOMON WOLFF, Avocat.
juil—29 août—2,7

VENTES A L'ENCAN.

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

2306-08 RUE ST. PETER, COTTAGE DOUBLE. 608 RUE N. TONTI, COTTAGE SIMPLE.

Succession de Mme Mary Probst de Penages.

No. 109,126 — Cour Civile de District — Division A.

Par RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, encanteurs, sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, le JEUDI, 20 août 1914, à midi. — En vertu et poursuite d'un ordre daté et signé par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District, agissant au lieu de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge à la Division A, actuellement absent en vacances, et qui m'a été adressé la propriété suivante, décrite à savoir.

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Peter, Tonti, Miro et la promenade Carondelet, désigné comme lot No. 1, formant le coin sur les rues St. Peter et Tonti, et mesure trente pieds de face à la rue St. Peter, sur cent pieds de long et face à la rue Tonti.

CONDITIONS — La moitié ou plus au comptant; le reste, s'il y en a un, un an après date, sur billet grevé d'intérêts de la date jusqu'à paiement, au taux de sept pour cent. L'acte de vente devra convenir toutes clauses de garantie habituelles. l'acquéreur devant payer les impôts pour 1914. Acte de vente devant Jos. Lautenschlaeger, notaire public. Les loyers appartenant au capital foncier après complet paiement. 10 pour cent de dépôt demandé au moment de l'adjudication.

EMANUEL L. WEIL.
Exécuteur Testamentaire.
juil—19,26 août—2,9,16,20

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant les numéros municipaux 3720, 3722 et 3724, rue d'Hemecourt (dans l'ilet Avenue Tulane et rues Ulloa, Cortez et Telemachus).

Joseph F. Richaud vs. Louis R. Eisenberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,344 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No. 796, borné par l'Avenue Tulane (autrefois rue Common) et les rues Ulloa, d'Hemecourt, Cortez et Telemachus, laquelle dite parcelle de terre commence à une distance de quatre-vingt-huit pids de la rue Cortez, et mesure de là, cinquante pieds, six pouces et quatre lignes de face à la rue d'Hemecourt, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent huit pieds, d'après un croquis privé annexé à un acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 13 mars 1914.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
K. V. RICHARD, Avocat pour le demandeur.
juillet 17 18 24 31—août 7 14 20

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un propriété de valeur et améliorée, du Premier District, portant les numéros municipaux 1562 et 1566, rue Camp (dans l'ilet Magazine, Orange et Richard et Route Félicité).

Dryades Building and Loan Association vs. Mlle Mary C. Rawlins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 109,067—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Orange, Magazine et Richard, et la Route Félicité; les dits lots étant désignés par les numéros Deux et Trois, mesurant quarante-et-un pieds, trois pouces et cinq lignes de face à la rue Camp et quatre-vingt-dix-sept pieds, quatre pouces et cinq lignes de la rue du Camp sur la ligne qui sépare le numéro Trois du lot No. Quatre, et à partir de la jonction des lots Nos. 1, 3 et 4, mesurant vers le dehors, à la route Félicité, cent-un pieds, deux pouces et quatre lignes et de la pointe sur le Chemin Félicité où les lots Nos. Un et Deux sont divisés jusqu'au coin de la rue Camp mesurant cent quatorze pieds, trois pouces et cinq lignes. Le lot No. Deux a une face à la rue Camp sur dix-sept pieds, trois pouces et cinq lignes, sur une profondeur à la séparation du lot No. Trois et jusqu'au lot No. Un, de cent pieds puis sur une ligne parallèle à la rue Camp, de soixante dix-sept pieds, deux pouces et quatre lignes, qui le divisent du lot No. Un. Le lot No. Trois a une face à la rue Camp de vingt-quatre pieds, sur une profondeur de quatre-vingt-dix-sept pieds, quatre pouces et cinq lignes le séparant du lot No. Quatre jusqu'à l'arrière du lot No. Un, et de là le long de la ligne qui sépare le lot No. Un du lot No. Trois sur une parallèle à la rue Camp jusqu'à la ligne de division entre le lot No. Deux, de vingt-trois pieds, le tout comme il apparaîtra plus clairement sur le plan de Joseph Pilié, voyeur, Deuxième Municipalité, en date du 25 mai 1840.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

CONDITIONS— Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS, Avocats pour la demanderesse.
Juillet 17 18 24 31—août 7 14 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de, machines, accessoires, etc., d'une fabrique de saucisses; moteur électrique.

T. Dumas vs. F. Vivien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,581 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux désignés ci-après, le MARDI, 4 août 1914, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mes magasins, Nos. 508-512 rue de Chartres, les machines, accessoires, etc., d'une fabrique de saucisses, comprenant un moteur électrique, selon inventaire archivé.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour le demandeur.
juil—23,26,29 août—4

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal 3309, rue Tchoupitoulas, entre la rue Toledano et l'Avenue Louisiana.

German-American Homestead vs. Samuel Alpern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 109,103 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 100, borné par les rues Tchoupitoulas, Chippewa et Toledano et l'Avenue Louisiane, mesurant seize pieds, six pouces et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profonder de quatre-vingt-neuf pieds, onze pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèles; toutes les mesures énoncées étant plus ou moins, et le dit lot consistant de la moitié du lot No. 8.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ROGER MEUNIER, Avocat pour la demanderesse.
juillet 17 18 24—août 7 14 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Cinquième District de valeur et améliorée, portant le numéro municipal 429 rue Slidell (dans l'ilet Nunez, Teche et Homer).

Ideal Savings and Homestead Association vs. Alexander Scott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,140 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque manière, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No. 150, borné par les rues Slidell (avant Jackson), Nunez (avant Franklin), Teche (avant Monroe) et Homer, d'après un plan dressé par A. D'Hemecourt, voyer, en date du 10 septembre 1846, et déposé en l'étude de H. R. Caire, ancien notaire, comme plan No. 195 du livre des plans No. 3, et mesure 30 pieds de face à la rue Slidell, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, mesure française.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant de l'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WILLIAM A. WENCK,
Avocat pour le demandeur.
juil—24,31 août—7,14,21,26,27

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, dans le Premier District, portant les numéros municipaux 2819, 2821 et 2823 rue Gravier, entre les rues Dupré et White.

Michel Schneider vs. Mme Anna E. Chandler, épouse de James L. Murchison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,259 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 septembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 613, borné par les rues Gravier, Dupré et White, et l'avenue Tulane, désigné comme lot No. 4 sur un croquis annexé à un inventaire devant A. A. Lapice, notaire public, le 7 janvier 1895, d'après lequel dit croquis le dit lot No. 4 mesure (en commençant à une distance de 86 pieds, 4 pouces et 6 lignes du coin des rues Gravier et White), 28 pieds, 9 pouces et 5 lignes de face et largeur sur la rue Gravier, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes égales et parallèles.

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, serviutdes et avantages y appartenant de quelque manière, situé dans le même ilet et district décrits ci-dessus, et désignés comme lots Nos. 5 et 6; d'après lequel dit croquis les dits lots mesurent chacun 28 pieds, 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Gravier, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
MARTIN H. MANION et H. W. KAISER,
Avocats pour le demandeur.
août—1,7,14,21,28 sept—2,3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Sixième District, portant les numéros municipaux 3933 et 3935, rue Coliseum, entre les rues Constantinople et Austerlitz.

Benjamin C. Rea vs. Louis Oury.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,170 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 324, borné par les rues Coliseum, Perrier, Constantinople et Austerlitz; laquelle dite parcelle de terre commence à une distance de quatre-vingt-dix pieds de la rue Constantinople et mesure de là vingt-quatre pieds de face à la rue Coliseum sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds, étant composé de la plus grande partie du lot originel désigné par le numéro quatorze sur un plan par D. E. Seghers, voyer, en date du 22 novembre 1876, déposé en l'étude de A. J. Armstrong, ancien notaire, comme plan No. Un.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats pour le demandeur.
Juil—25,31 août—7,14,21,26,27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur dans le Sixième District, deux sur l'avenue Claiborne coin rue Milan et l'autre sur la rue Milan (dans l'ilet des rues Derbigny et Berlin).

Israel Jeffer vs. James A. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,210 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros 9, 10 et 12 dans l'ilet No. 695, borné par l'avenue Claiborne et les rues Berlin, Derbigny et Milan. Les dits lots 9 et 10 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Claiborne, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur entre lignes parallèles de 105; le lot 10 formant coin sur l'avenue Claiborne et la rue Milan, selon copie en bleu du croquis fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, en date du 24 juin 1910, et le lot 12, 30 pieds de face à la rue Milan, sur une profondeur entre lignes parallèles, de 90 pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication, dix pour cent de dépôt sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
juil—25,26,28,29,31 août—7,14,21,27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant les numéraux municipaux 822 et 824 avenue Lafayette, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Cora L. Netter vs. Mary Sullivan, épouse de Lawrence Williams (interdite).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,177 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant de quelque manière, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, et les rues Washington, Dauphine et Bourgogne, et désigné comme lot No. 17 sur un plan dressé par C. de Armas, voyer, déposé sous le numéro 38 en l'étude de Théodore Guyol, notaire. Le dit lot mesure 30 pieds, 9 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Lafayette (avant rue Enghein), 29 pieds, 2 pouces et 5 lignes de largeur sur la ligne arrière, 138 pieds et 2 pouces de profondeur sur la ligne de la rue Dauphine, et 147 pieds et 8 pouces de profondeur sur la ligne du lot No. 16, et commence à 130 pieds, 5 pouces et 1 ligne de la rue Bourgogne. Portant les numéros municipaux 822 et 824 avenue Lafayette.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ARTHUR B. LEOPOLD,
Avocat pour le demandeur.
juil—25,26,31 août—7,14,21,27

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété du Sixième District de valeur, sur la rue Front, entre les rues Bordeaux et Lyon; 60 pieds sur 150 pieds.

The A. J. Nelson Mfg. Co., Ltd., vs. Albert Max.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,295 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 341 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 septembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, situés et se trouvant dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No. 81, borné par les rues Lyon, Tchoupitoulas, Bordeaux et Front. Les dits lots se touchent et sont désignés par les Nos. 3 et 4 sur un plan dressé par H. Moelhausen, voyer, le 20 décembre 1841, et déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Front, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent de quelque manière.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
GUY J. RAY,
Avocat pour les demandeurs.
août—1,7,14,21,28 sept—3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une parcelle de terre de valeur dans le Cinquième District, sur la rue Teche, dans l'ilet des rues Socrates et Ptolemy, et l'avenue Brooklyn.

Southern Bitulithic Co. vs. Nicholas W. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,221 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 septembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre, située dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet No. 246, borné par les rues Teche, Socrates et Ptolemy et l'avenue Brooklyn; la dite parcelle de terre étant composée d'une partie du lot No. 21 du dit ilet, étant la partie qui touche au lot No. 20, et est désignée par la lettre B sur un croquis fait par C. Lucas Lewis, député voyer de ville, en date du 5 mai 1914 ici archivé (dans le dossier du procès ci-dessus) et mesure d'après le dit croquis, en mesure américaine, 14 pieds de face à la rue Teche, sur 128 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
J. C. HENRIQUEZ,
Avocat pour le demandeur.
août—1,7,14,21,28 sept—2,3

ANNONCE JUDICAIRE

Vente de meubles d'intérieur assortis, etc.

Mme Louis Buhler vs. Jos. Armbruster.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,075 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Jules Le Blanc Jr., qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux ci-après désignés, le MARDI, 11 août 1914, à 10:30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mes magasins, Nos. 508-512 rue de Chartres, un lot de meubles d'intérieur assortis, accessoires, objets divers, etc., selon inventaire.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif pour la paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART,
Avocats pour le demandeur.
août—1,6,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, portant les numéros municipaux 6025 et 6027 rue Pitt, entre la rue Webster et la ligne Bloomingdale.

Felix J. Dreyfous vs. Agnes L. Jenks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,745 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pitt, Webster, Garfield (avant Jennet) et la ligne de Bloomingdale, désigné par le numéro 15 sur un croquis ou certificat de voyer fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, annexé à une acte passé devant Fergus Kernan, notaire public en cette ville, le 17 février 1897, et mesurant, d'après le dit croquis, 31 pieds, 11 pouces de face à la rue Pitt, 28 pieds, 1 pouce et 4 lignes sur la ligne arrière, le séparant du lot No. 14, par une profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 16, de 145 pieds et 145 pieds, 5 lignes sur la ligne de Bloomingdale. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droit, voies et avantages y appartenant de quelque manière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SOLOMON WOLFF & A. D. DANZIGER,
Avocats pour le demandeur.
juil—10,17,24,31 août—7,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal 4520 rue Willow, entre les rues Cadiz et Jena.

John Day vs. Thomas Parm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 109,034—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro 17 dans l'ilet No. 656, borné par les rues Willow, Clara, Cadiz et Jena, sur un croquis privé annexé à une vente par Frank A. Hans à Mme J. A. Ball, passée devant M. T. Ducros, ancien notaire, le 25 octobre 1895; d'après lequel croquis le dit lot se trouve à une distance de 150 pieds de la rue Jena et mesure de là 30 pieds sur la rue Willow sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ALBERT GUILBAUT,
Avocat pour le demandeur.
juil—10,11,17,24,31 août—7,12,13